

# *S'approprier les enjeux de la rénovation de la série S2TMD*

Table ronde : Accompagner les élèves pour une orientation réussie post-bac (28 juin – 11h15 à 12h30)

Animation :

- Anne-Isabelle Ramanantsitohaina, IA-IPR EMCC, académie d'Amiens
- Frédéric Bourdin, Inspecteur de la création artistique

## **Propos liminaires**

La réforme du lycée a fait de la question de l'orientation un des enjeux majeurs de la formation des élèves.

En nous appuyant sur l'analyse des données relatives à l'orientation des élèves S2TMD en notre connaissance, nous vous proposons d'entendre puis d'échanger avec des acteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement spécialisé.

**La question de fond est la suivante : Comment coconstruire en S2TMD une mise en œuvre partenariale du volet « Accompagnement au choix de l'orientation » inscrit dans la réforme du lycée, c'est-à-dire, développer à la fois une culture et des pratiques pédagogiques partagées dont les partenaires puissent s'emparer collectivement ?**

**Il convient désormais de faire de l'orientation un volet des conventions partenariales.** Pour cela, nous tenterons à la fois de dépasser la question générale de l'orientation pour entrer dans les spécificités de l'orientation en S2TMD et nous veillerons à nous appuyer - mais aussi à nous extraire autant que possible – sur des situations particulières et localisées pour envisager une perspective nationale.

Quelques éléments de contexte sont à garder en tête pour mener la réflexion :

- Les élèves S2TMD ont désormais des profils variés (compétences, centres d'intérêts, domaines artistiques de référence).
- La pluralité, la variété mais aussi les évolutions techniques et technologiques des métiers du spectacle vivant engagent les organismes de formation post-bac à s'adapter de façon continue aux enjeux de formation initiale.
- La nécessité de s'adapter à un environnement professionnel mouvant et l'existence d'une offre « métiers » diversifiée

Pour rappel :

- Les métiers de la danse (interprète, chorégraphe, professeur de danse, médiateur en danse) ;
- Les métiers de la musique (interprète instrumentiste mais aussi chanteur, chef d'orchestre, chef de chœur, pédagogue, compositeur, arrangeur, métiers liés à la facture instrumentale, à l'édition musicale ou à l'ingénierie du son et à la régie du spectacle vivant, médiation, acoustique, multimédia, santé, environnement sonore, etc.).
- Les métiers du théâtre
- Les métiers de la culture (communication, production, programmation, collaboration artistique ou technique, gestion et médiation culturelles, documentation musicale et communication).
- Les métiers relevant de secteurs variés (arts visuels, forme, bien-être, santé).

Il s'avère nécessaire de garder ces éléments en tête et de tenir simultanément deux perspectives : l'éducation à l'art et l'éducation par l'art. Cela nous engage fortement sur la question de l'orientation et garantira à nos élèves les compétences nécessaires pour vivre leurs projets professionnels (au pluriel).

Outre la présentation du sujet et des intervenants, une seule diapo sur la présentation projetée : les trois blocs de compétences, proposés par le « » récemment édité par l'Onisep.

### Référentiel de compétences à s'orienter

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>S'INFORMER<br/>ET SE REPÉRER<br/>DANS LA SOCIÉTÉ<br/>DE L'INFORMATION</b></p> <hr/> <p><i>Chercher et traiter<br/>l'information</i> ..... p.06</p> <p><i>Connaître, discerner et consulter<br/>les personnes, les lieux et<br/>les ressources qui peuvent aider<br/>dans son orientation</i> ..... p.11</p> <p><i>Explorer et se repérer<br/>dans les diplômes<br/>et les formations</i> ..... p.17</p> <p><i>Explorer et se repérer<br/>dans les métiers, les domaines<br/>professionnels et le monde<br/>du travail</i> ..... p.23</p> <p><i>Interroger et déconstruire<br/>les représentations</i> ..... p.29</p> | <p><b>SE DÉCOUVRIR<br/>ET CULTIVER<br/>SES AMBITIONS</b></p> <hr/> <p><i>Apprendre<br/>à se connaître</i> ..... p.34</p> <p><i>Mettre en lien les éléments<br/>de connaissance sur soi-même<br/>et ses ambitions</i> ..... p.39</p> <p><i>S'autoriser à rêver</i> ..... p.44</p> <p><i>Savoir se présenter et maîtriser<br/>son image</i> ..... p.50</p> <p><i>Traduire ses expériences<br/>personnelles, scolaires<br/>et professionnelles<br/>en compétences</i> ..... p.56</p> | <p><b>SE CONSTRUIRE<br/>ET SE PROJETER DANS<br/>UN MONDE INCERTAIN</b></p> <hr/> <p><i>Accepter les imprévus et saisir<br/>les opportunités</i> ..... p.62</p> <p><i>Construire, développer<br/>et mobiliser ses réseaux</i> ... p.67</p> <p><i>Gérer et anticiper<br/>les transitions</i> ..... p.72</p> <p><i>Identifier et prendre en compte<br/>ses atouts et ses obstacles pour<br/>atteindre ses objectifs</i> ..... p.77</p> <p><i>Se projeter et comprendre<br/>les implications<br/>de ses choix</i> ..... p.82</p> |
|--|---|--|

Pour aborder toutes ces questions, nous avons invité cinq acteurs de la formation en S2TMD :

- Cyrille Colombier, professeur musique danse, lycée Gabriel-Fauré, Annecy, académie de Grenoble
- Frédéric Couturier, Proviseur, lycée Victor-Hugo, Poitiers, académie de Poitiers
- Muriel Mahé, présidente de la fédération FUSE (Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné)
- Pierre Gallier, directeur-adjoint du CRR de Nantes
- Estelle de Montalembert, responsable des études chorégraphiques, CRR Dijon. Madame de Montalembert enseigne la danse contemporaine et coordonne les études de danse au Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon. Elle est également répétitrice et "regard extérieur" dans la Cie de danse *Ex Novo*, d'Antoine Arbeit.

Questions posées aux participants

#### 1. A l'attention de monsieur Pierre Gallier, directeur-adjoint du CRR de Nantes

L'éducation nationale a fait de l'orientation un point essentiel de sa politique éducative. Partant de votre expérience au conservatoire de Nantes, pourriez-vous nous préciser la façon dont les structures d'enseignement spécialisées s'emparent de ce sujet. Quels points de vigilance, problématiques et propositions pourriez-vous déduire de ces constats ?

#### 2. A l'attention de monsieur Frédéric Couturier, Proviseur, lycée Victor-Hugo, Poitiers

Nous avons au sein de l'éducation nationale des textes cadres qui guident la mise en œuvre du parcours avenir (*Pour information, le parcours Avenir permet aux élèves de la sixième à la*

*terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter. Pour ce faire, les élèves sont amenés à comprendre le monde économique et professionnel et connaître la diversité des métiers et des formations, à développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnel. Chaque élève, quelle que soit sa formation en voie générale, technologique ou professionnelle peut en bénéficier).*

Pourriez-vous nous préciser la façon dont le volet « Accompagnement au choix de l'orientation » se décline au sein de votre établissement ? Comment l'équipe éducative s'empare-telle de ce sujet ? Et surtout, quelles sont les spécificités de cet accompagnement au regard de la formation S2TMD ?

**3. A l'attention de madame Muriel Mahé (Fuse)**

Quelles sont les attentes des parents d'élèves dans le domaine de l'orientation : quels conseils, informations, et types d'accompagnement pour les danseurs, musiciens et comédiens de la S2TMD attendent-ils ? Quelle place peuvent-ils prendre dans ce processus ?

**4. A l'attention de madame Estelle de Montalembert**

Vous êtes au cœur de l'équipe pédagogique de la S2TMD à Dijon. Pourriez-vous nous préciser si la dimension partenariale de l'« Accompagnement au choix de l'orientation » y est effective ? Au-delà de ce constat, quels conseils donneriez-vous aux acteurs de terrain pour construire une collaboration efficace entre le CRR et le Lycée afin informer et d'orienter au mieux les élèves de cette filière ?

**5. A l'attention de monsieur Cyrille Colombier**

Vous êtes au cœur de l'équipe pédagogique de la S2TMD à Annecy. Avez - vous connaissance du devenir de vos élèves à l'issue du baccalauréat et les métiers dans lesquels ils s'investiront ou s'investissent. Pensez-vous que sur ce point, les choses évoluent ? Et finalement, en quoi cela engage-t-il le professeur de musique que vous êtes dans la mise en œuvre du référentiel de l'Onisep. Peut-on en imaginer une déclinaison progressive grâce à des pratiques pédagogiques spécifiques à la S2TMD durant les trois années de lycée ?

**6. A l'attention de monsieur Pierre Gallier et Frédéric Couturier**

Afin d'évaluer les démarches d'orientation mobilisées au service des élèves de S2TMD, il conviendrait de s'appuyer sur quelques pratiques et indicateurs qui pourraient figurer dans les conventions partenariales. Que pourriez-vous préconiser en ce sens ? Finalement, comment nourrir les conventions partenariales sur cette dimension ?

**Conclusion**

---

Cette table ronde a permis de dégager quelques pistes de réflexion dont les ateliers de l'après-midi pourront s'emparer le cas échéant.

Nous avons évoqué ici la construction du partenariat CRR / Lycée dans le processus d'orientation. Il manquait cependant une représentation d'acteurs clés, ceux de l'enseignement post-bac, qu'il s'agisse de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement spécialisé. Ceci pour entrer dans ce que nous appelons au sein de l'éducation nationale la continuité -3 +3 (Cohérence du parcours de formation de la seconde à la Licence). Mais le champ à investir est extrêmement vaste et mériterait probablement des temps d'échanges supplémentaires.